

**CONSENTEMENT DE L'ENFANT DE TREIZE ANS ET PLUS À LA MODIFICATION DE SON NOM
À LA SUITE DU CHANGEMENT DE NOM DE SON PARENT**
(renseigner un formulaire de consentement par l'enfant de treize ans et plus)

Je soussigné(e), [Prénom(s), nom actuel] _____,
né(e) le ____/____/____ à _____, confirme avoir été
informé(e) que [Prénom(s), nom] _____, mon père/ma mère dont je porte le
nom, a demandé son changement de nom afin de s'appeler désormais [Nouveau nom] _____
_____.

J'exprime mon consentement, conformément à l'article 61- 3-1 du code civil (*), pour porter le
nouveau nom de mon père/ma mère. Par mon accord, j'accepte que mon nom actuel indiqué
dans mon acte de naissance soit changé et remplacé par le nom de [Nouveau nom] _____
_____.

Je suis pleinement informé(e) qu'à compter de la décision de changement de nom, je
m'appellerai [Prénom(s), nouveau nom] _____
_____.

Fait à _____, le ____/____/____

Signature de l'enfant de treize ans ou plus
[Nom actuel]

(*) Article 61-3-1 du code civil (L. n° 2022-301 du 2 mars 2022, art. 1^{er}, en vigueur le 1^{er} juillet 2022)
« Le changement de nom acquis dans les conditions fixées au présent article s'étend de plein
droit aux enfants du bénéficiaire lorsqu'ils ont moins de treize ans. Au-delà de cet âge, leur
consentement est requis ».